

# DID YOU KNOW?


AN INFORMATION SHEET FOR ST. JOHN AMBULANCE MEMBERS



## SUPERVISORY PRACTICES WITH YOUTH

April 1998

Vol. 5 No. 4

 **DID YOU KNOW** that adult members assisting in youth programs must practise risk management to avoid situations which expose them or the young people in their care to potential risks?

Risk management means identifying high risk situations within our programs, measuring their significance, and introducing steps that minimize the risk. For example, high risk situations exist when there is no supervision, activities are off-site, there is a one-on-one relationship, or children are involved. St. John Ambulance has a responsibility to help identify high risk situations, and to ultimately protect both our young members and their leaders. Following the supervisory practices listed here will minimize the risk

- a. avoid one-on-one situations with a young person; where such a situation is unavoidable, keep a door open or ensure another person is nearby;
- b. avoid managing a division with only one adult present;
- c. ensure an appropriate balance and number of male and female helpers;
- d. where circumstances dictate, do not allow males to enter female rooms/tents or vice versa;
- e. be aware of individual and personal sensitivities during first aid practical work: give prior notice so that young people wear suitable clothing; avoid touching the young person; demonstrate on a colleague with their pre-arranged permission or ask an experienced young person to demonstrate or practise with a peer;
- f. where physical contact is unavoidable, ensure another adult is present;
- g. when a young person is upset, seek ways to provide comfort and support without an unnecessary degree of physical contact;
- h. do not leave the premises until all youth are accounted for;
- i. do not drive or walk a young person home without prior parental permission;
- j. do not take an unaccompanied young person to your home;
- k. involve Cadets and Juniors in establishing their own list of rules, outlining what is and what is not acceptable in their Division;
- l. do not dismiss or trivialize bullying;
- m. avoid showing favoritism or singling out individuals on a regular basis;
- n. avoid inappropriate language and subject matter;
- o. try to adhere to the following ratios of leader : young member:
  - Juniors in group meetings 1 : 6
  - Juniors on field trips 1 : 5
  - Cadets in group meetings 1 : 12
  - Cadets on field trips 1 : 10 (ideal is 1 : 6)
  - Cadets on camping trips 1 : 10 (ideal is 1 : 6)

**See StJCI 2-9-2 for the screening policy and procedures.**

# LE SAVIEZ-VOUS?

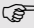
FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION  
DES MEMBRES DE L'AMBULANCE SAINT-JEAN



## PRATIQUES DE SURVEILLANCE APPLICABLES AUX JEUNES

Avril 1998

Vol. 5, n° 4

 **SAVIEZ-VOUS** que les membres adultes qui prêtent leur concours dans le cadre de la prestation des programmes de jeunesse doivent assurer la gestion du risque pour prévenir les situations qui présentent des risques possibles pour eux et les jeunes qui sont sous leur conduite?

La gestion du risque est une démarche qui vise à identifier les situations qui comportent un degré de risque élevé en ce qui concerne nos programmes, à en mesurer la portée et à prendre des mesures pour minimiser le risque. Par exemple, sont des situations très risquées celles où les activités se déroulent sans surveillance, hors site ou en tête-à-tête, ou qui impliquent un enfant. L'Ambulance Saint-Jean a la responsabilité d'identifier de telles situations et de protéger les jeunes membres et les leaders de l'organisation. On peut minimiser le risque en observant les pratiques de surveillance suivantes :

- a. éviter les tête-à-tête avec une jeune personne; lorsqu'une telle situation est inévitable, garder la porte ouverte ou s'assurer qu'une autre personne se trouve tout près;
- b. éviter de diriger une division lorsqu'il y a seulement un adulte présent;
- c. assurer un équilibre entre le nombre de garçons et le nombre de filles qui agissent comme assistants;
- d. lorsque les circonstances le dictent, ne pas permettre aux hommes d'entrer dans les chambres/tentes occupées par des femmes et vice-versa;
- e. être sensible aux susceptibilités individuelles lors des exercices pratiques de secourisme; avertir au préalable les étudiants qu'ils doivent porter des vêtements appropriés; éviter de toucher aux jeunes personnes; faire les démonstrations avec le concours d'un collègue après avoir obtenu la permission de celui-ci ou demander à une jeune personne expérimentée de faire les démonstrations ou de s'exercer avec une personne de son âge;
- f. lorsque le contact physique est inévitable, s'assurer qu'un autre adulte est présent;
- g. lorsqu'une jeune personne est attristée, trouver des façons de la reconforter et de l'appuyer en évitant tout contact physique superflu;
- h. ne pas quitter les lieux avant de s'être assuré qu'aucun jeune n'est resté derrière;
- i. ne pas reconduire une jeune personne chez elle en voiture ou la raccompagner à pied sans en avoir eu la permission d'un parent;
- j. ne pas emmener une jeune personne non accompagnée chez soi;
- k. demander aux cadets et aux juniors de dresser leur propre liste de règlements et d'indiquer ce qui est acceptable au sein de leur division et ce qui ne l'est pas;
- l. ne pas rejeter ou banaliser l'intimidation;
- m. ne pas faire preuve de favoritisme ou faire des distinctions sur une base régulière;
- n. ne pas employer des mots inappropriés et ne pas aborder des questions inappropriées;
- o. essayer de respecter les ratios leader : jeunes membres indiqués ci-dessous :
  - juniors - réunions de groupe 1 : 6
  - juniors - sorties éducatives 1 : 5
  - cadets - réunions de groupe 1 : 12
  - cadets - sorties éducatives 1 : 10 (ratio idéal : 1 : 6)
  - cadets - voyages de camping 1 : 10 (ratio idéal : 1 : 6)

**Voir les ISTJC 2-9-2 au sujet de la politique et des méthodes de présélection (filtrage).**